

## SEANCE DU 08 OCTOBRE 2021

Le huit octobre deux mil vingt-et-un à vingt heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de LA CHAPELLE-BATON se sont réunis à la salle de la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur MERCIER Jean-Michel

**Étaient présents** : Mesdames **BODIN** Pascale, **CLERCY** Marie-Annick, **BARRÉ** Jocelyne, **DUQUERROY** Nathalie, **MILLET** Ghislaine, **PASQUET** Ophélie, Messieurs **CAILLÉ** Mathieu, **MERCIER** Jean-Michel, **SAUZET** Pascal

**Était absente** : Mme **MERCIER** Stéphanie

Mme Ophélie PASQUET a été désignée secrétaire de séance.

### **DISTRIBUTION DES NUMÉROS DE MAISONS**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la fabrication des numéros de maison est achevée et que ces derniers ont été acheminés en mairie. Il propose que la distribution s'effectue avant 18 Octobre 2021. Le conseil municipal accepte cette proposition et soumet qu'un avis de passage soit déposé dans les boîtes aux lettres en cas d'absence, informant que les numéros seront à venir récupérer à la Mairie durant les horaires d'ouverture.

### **SYNTHESE DES COMPTES FINANCIERS**

Monsieur le Maire présente la situation comptable au 27 septembre 2021 afin de faire un point sur les dépenses et recettes réalisés depuis le début de l'année. Le conseil municipal s'interroge sur le montant de certaines dépenses. Ce sujet sera à approfondir avec la secrétaire de Mairie.

### **ORGANISATION DU NOËL COMMUNAL**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de faire un repas de Noël pour les seniors habitant sur la commune. Après discussion, le conseil municipal a décidé que le repas de Noël se ferait le samedi à la salle des fêtes le 18 décembre à midi sur réservation et d'un montant de 25€ par repas pour les conjoints ou accompagnants non concernés par les critères ci-dessous. Les personnes concernées sont les habitants de la commune de la Chapelle-Bâton de plus de 70ans et ceux qui y ont habités en début d'année 2021. Ils pourront être accompagnés soit de leur conjoint(e) ou d'un accompagnant(e). Pour pouvoir se faire, il faudra un minimum de 30 personnes. Les personnes ne pouvant se déplacer, se verront offrir un panier de produits locaux. Des devis vont être demandés à différents traiteurs. Monsieur le Maire propose aussi une animation musicale et folklorique

### **PROJET ÉOLIEN DE LA PLAINE DE BEAUVAIS**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le projet éolien de la Plaine de Beauvais a été validé à la préfecture. Une rencontre est prévue avec la municipalité de Payroux pour officialiser cette nouvelle étape

### **RELANCE DES COMMISSIONS COMMUNALES**

Monsieur le Maire souhaite faire le point sur les différentes commissions communales et a invité le conseil à l'organisation d'un pilotage

Ci-dessous les personnes qui se sont proposées :

- Cimetière : Mathieu CAILLÉ
- Intergénérationnelle : Ghislaine MILLET et Stéphanie MERCIER

- Communication : Ophélie PASQUET
- Energie nouvelle : Pascal SAUZET
- Chemins : Pascal SAUZET
- Salle des fêtes : Marie-Annick CLERCY
- CCAS : Jocelyne BARRÉ
- Jeune et sport, association : Nathalie DUQUERROY
- Personnel et matériel communal : Jean-Michel MERCIER et Mathieu CAILLÉ
- Finances : Jean-Michel MERCIER
- Appels d'offres : Jean-Michel MERCIER et Pascale BODIN

### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire souhaite faire le point avec le conseil municipal concernant les subventions pour les associations. Il avait été décidé que le versement aux personnes morales, dépendrait d'une capacité à présenter des projets avec un plafond de 500 euros (augmenté de façon exceptionnelle et motivée) dans une limite d'un budget global de 3000 euros.

Après délibérations, il a été décidé de verser :

- ADMR de Charroux : 516 euros
- ACCA : 500 euros
- L'U.S.C.B : 50 euros (achat d'un filet d'un montant de 657€ TTC, subventionné de 180€
- Comité des fêtes : 350 euros et mise à disposition de la salle des fêtes pour le spectacle de Noël

### AUTRES POINTS

- Déploiement fibre : Programmation début 2023
- Signalisation obsolète : voir à enlever certains panneaux, notamment *la bonne cantine, centre canin, volailles*
- La collecte de la banque alimentaire à Intermarché à Civray le 26/11/202. Pascale BODIN Représentera la commune l'après-midi
- Contentieux concernant les travaux engagés sur le canal en avril dernier : Les travaux restant inachevés, l'hydrocurage piloté par STPR n'ayant pas été réalisé et la réception des travaux effectués contestée, une rencontre avec la société STPR est organisée le 18 octobre prochain